

Affaires courantes

rendre dans un centre commercial ou un magasin ouvert en soirée, après leur journée de travail.

Adhérent aux principes d'équité en matière d'emploi, le NPD est d'avis que la famille traditionnelle où la femme reste au foyer n'est plus la norme. Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur ce point, les statistiques montrant que la famille d'aujourd'hui mène une vie complètement différente de celle des années 40 et 50. Le taux de participation, dans ma ville, dépasse les 75 p. 100. C'est-à-dire que plus des trois quarts de la population adulte, hommes et femmes, travaillent. Il n'y a donc plus personne à la maison le jour; il n'y a plus de femme au foyer pour faire les envois postaux entre 9 heures et 16 heures, soit les heures d'ouverture des bons vieux bureaux de poste.

M. Boudria: Entre 9 heures et 16 heures? Nommez-moi un seul bureau de poste ouvert de 9 à 16 heures! Nommez-m'en un!

M. Andre: Comme je le disais, les gens montent dans leur voiture au retour du travail, et vont chez le teinturier, puis s'arrêtent à l'épicerie acheter du lait et du pain et faire leurs courses. C'est commode pour eux s'ils peuvent également régler les factures du ménage en postant les chèques à MasterCard ou Visa ou qui que ce soit. Les gens n'utilisent pas la poste de nos jours comme ils le faisaient il y a 30, 40 ou 50 ans pour donner des nouvelles à tante Margot. Ils le font par téléphone.

Le bureau de poste joue un autre rôle aujourd'hui, et il a modifié ses activités pour s'adapter à cet autre rôle et aux changements survenus dans notre société. Il y a beaucoup plus de concurrence. Aujourd'hui, 58 p. 100 des activités du bureau de poste sont complètement concurrentielles. Certains députés ne semblent pas s'en être rendu compte. Ils imaginent encore le bureau de poste chargé de livrer la lettre ordinaire. Non, c'est absurde. Il offre toute une gamme de produits: livraison de colis, livraison spéciale, services de messagerie. Le bureau de poste offre toute une variété de services compétitifs dans lesquels il excelle.

Comment expliquer, autrement que par une certaine idéologie à laquelle on serait attaché au point de ne pouvoir en changer, que l'on dise: «Eh bien, c'est peut-être vrai ou peut-être pas, mais si la propriété publique était effectivement notre façon de fonctionner il y a 40 ou 50 ans, telle est la façon dont nous devons le faire aujourd'hui.» Pourquoi? Pourquoi des députés auraient-ils l'esprit fermé au point de ne pouvoir imaginer une autre formule?

Dans deux ou trois ans, quand la Société des postes sera devenue complètement autonome, au sens réel du terme, sur le plan également du coût du capital, j'admettrai qu'on dise, à ce moment-là: «Eh bien, voici les arguments en faveur de la privatisation sous une forme ou une autre, et voici les arguments contre. Les arguments en faveur nous apparaissent moins forts que les arguments contre, et nous n'estimons donc pas opportun de procéder en ce moment à la privatisation.» J'admets cette possibilité. Pourquoi les députés de l'opposition n'admettraient-ils pas la possibilité inverse? Dans deux ou trois ans la Société pourrait être évaluée par des gens rationnels, et non enfermés dans des principes qui tiennent plus des idées socialistes du XIX^e siècle que de la réalité du XX^e siècle, ou du XXI^e qui va bientôt commencer.

Je ne comprends pas la mentalité qui fait de l'étatisation une nécessité. Je comprends le Nouveau Parti démocratique jusqu'à un certain point, il est financé par les syndicats, et je comprends Jean-Claude Parrot de préférer l'entreprise publique à l'entreprise privée. Il lui est beaucoup plus facile d'arriver à ses fins par l'exercice de l'influence politique que par le jeu normal de la négociation collective dans le secteur privé. Je comprends cela et je comprends ce qui motive le Nouveau Parti démocratique.

La position des libéraux m'échappe. Je ne la comprends pas du tout, à moins qu'ils ne bénéficient eux aussi des largesses des syndicats. Ce que propose le rapport est, théoriquement, ce que préconisait le député de Papi-neau, ancien ministre des postes du gouvernement libéral.

M. Boudria: Quand a-t-on décrété qu'il fallait isoler les régions rurales?

M. André: Je suis heureux que le député soulève ce point parce que je me dois d'intervenir au sujet de cette idée absurde concernant les régions rurales. Monsieur le Président, dans un certain nombre d'endroits, quelques centaines de localités, le bureau de poste traditionnel a effectivement été remplacé par un comptoir postal installé dans le magasin général, par exemple. Par souci de commodité, on choisit de préférence comme emplacement un commerce couramment fréquenté par les gens de l'endroit.

D'après le sondage d'opinion publique que nous avons réalisé dans les localités visées, le changement a été accueilli favorablement par plus de 90 p. 100 des personnes interrogées. Je dis bien 90 p. 100. C'est autre chose de se rendre dans une localité avant le changement et de dire aux gens de Dubuc, par exemple: «Bonté divine, on